

FRANCE – Du maïs contaminé, Bio Centre mène l'enquête

Par Christophe NOISETTE

Publié le 03/02/2008, modifié le 27/02/2025

Si les contaminations étaient encore à prouver, l'expérience menée dans le cadre du dispositif d'étude et de suivi des contaminations génétiques sur maïs, mis en place en 2007 par le Conseil Régional du Centre et Bio Centre, remplit amplement ce rôle. En effet, comme l'indique un communiqué de presse des Faucheurs Volontaires du Centre, "l'une des analyses effectuées sur pied, dans une des parcelles de la région, a mis en évidence une contamination de 2,3% par du MON 810. Les parcelles étant a priori éloignées des champs OGM, une contamination génétique de semences pourrait être à l'origine de la pollution observée" [1]. Les responsables de l'étude précisent que "en effet, à l'insu des agriculteurs et des consommateurs, les fournisseurs de semences de maïs imposent depuis plusieurs années déjà dans leur cahier des charges, une présence "fortuite" d'OGM, en acceptant un taux de contamination jusqu'à 0,9%, contrairement à la réglementation en vigueur qui prescrit, par défaut, 0% de tolérance sur les semences". Inf'OGM cherche encore des précisions, notamment sur les résultats de ces contaminations et des hypothèses sur leur origine, et vous livrera un complément d'enquête avec Inf'OGM ACTU 8.

[1] communiqué du collectif des Faucheurs Volontaires du Centre, le 3 février 2008

Adresse de cet article : <https://infogm.org/france-du-mais-contamine-bio-centre-mene-l'enquete/>